

---

**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif  
tenue le mercredi 28 mars 2012 à 9 h  
Salle Peter-McGill, Hôtel de ville**

---

**PRÉSENCES :**

M. Gérald Tremblay, Maire de la Ville  
M. Michael Applebaum, Président du comité exécutif  
M. Alan DeSousa, Vice-président du comité exécutif  
Mme Manon Barbe, Membre du comité exécutif  
M. Michel Bissonnet, Membre du comité exécutif  
Mme Jocelyn Ann Campbell, Membre du comité exécutif  
Mme Mary Deros, Membre du comité exécutif  
Mme Helen Fotopulos, Membre du comité exécutif

**ABSENCES :**

M. Richard Deschamps, Vice-président du comité exécutif  
M. Gilles Deguire, Membre du comité exécutif  
M. Claude Trudel, Membre du comité exécutif

**AUTRES PRÉSENCES :**

Mme Colette Fraser, Greffière adjointe  
M. Guy Hébert, Directeur général  
Me Jean-François Milot, Avocat chef d'équipe - Direction du greffe

\_\_\_\_\_

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

\_\_\_\_\_

**CE12 0399**

Il est

**RÉSOLU :**

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif.

Adopté à l'unanimité.

10.001

\_\_\_\_\_

**CE12 0400**

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 7 mars 2012.

Adopté à l'unanimité.

10.002

---

**CE12 0401**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour le projet de sécurisation de la falaise rocheuse adjacente au réservoir Mc Tavish dans le cadre des travaux préparatifs d'imperméabilisation du toit du réservoir - Contrat R-2011-06.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1110884001

---

**CE12 0402**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de réfection de l'enveloppe du bâtiment de l'usine de production d'eau potable Charles-J. Des Bailleurs (0393) située au 8585, boulevard de la Vérendrye dans l'arrondissement de LaSalle.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1125893001

---

**CE12 0403**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services d'une équipe de professionnels en ingénierie (mécanique, électricité, structure et génie civil) dans le cadre de la mise aux normes du réseau de rétention des eaux pluviales du Centre de récupération des matériaux recyclables (2360) et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1125891001

---

**CE12 0404**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour la rétention de services professionnels relatifs à la traduction de textes de diverses activités et événements de l'Espace pour la vie (Muséums nature de Montréal) et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1111673006

---

**CE12 0405**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour retenir les services d'une équipe de professionnels comprenant les services en architecture et en ingénierie (mécanique, électricité, structure et génie civil) pour la réalisation des travaux de protection et de mise aux normes de l'usine de production d'eau potable de Lachine et d'approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1120749001

---

**CE12 0406**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le lancement d'un appel d'offres sur invitation pour les services d'accompagnement dans la détermination du modèle organisationnel de la fonction Finances et dans son implantation et approuver les critères de sélection et leur pondération qui seront utilisés lors de l'évaluation des soumissions:

Adopté à l'unanimité.

20.006 1120872002

---

**CE12 0407**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Environnement Routier NRJ inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour une période de trois ans, le contrat pour la rétention de services techniques pour le rehaussement de puits de captage de biogaz, la réfection et la mise en place du réseau de captage final de biogaz au Complexe environnemental de Saint-Michel, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 275 743,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-534944;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1120720001

---

**CE12 0408**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Monette sports, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture de deux motocyclettes de marque BMW 2012, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 58 409,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation 12-11952 et au tableau des prix reçus joint au rapport du directeur;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1124472004

---

**CE12 0409**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 240 667,70 \$, taxes incluses, pour la prolongation de la première année d'option du contrat à Les Messageries Marathon MTL (2947-4470), pour la fourniture d'un service de messagerie, du 17 août 2012 au 16 août 2013, majorant ainsi le montant total du contrat de 240 667,70 \$ à 481 335,40 \$;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1124837001

---

**CE12 0410**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Fortier Auto (Montréal) Itée, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture et la livraison d'un véhicule Ford Ranger 2011 XLT à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 30 179,78 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation P11-075-AE;
- 2- d'autoriser une dépense de 1 346,79 \$, taxes incluses, à être versée au volet « véhicules verts » du Fonds Énergie de la Ville de Montréal;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1113438006

---

**CE12 0411**

Il est

RÉSOLU :

- 1- de conclure quatre ententes-cadres collectives, d'une durée de 24 mois, pour la fourniture sur demande de ballasts pour lampes SHP et tubes fluorescents;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après désignées, plus bas soumissionnaires conformes pour les articles mentionnés en regard de leur nom, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de leur soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 11-11404 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;

<b>Firmes</b>	<b>Articles</b>
Lumen div. de sonepar inc.	1, 4, 11,17,18,19,20
Gray fournisseurs de matériaux électriques	2
Nedco div. Rexel Canada	10,13
Dubo Électrique Itée	3,5,6,7,8,9,12,14,15,16

- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements et des services corporatifs, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1113041003

---

**CE12 0412**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de conclure une entente-cadre collective d'une durée de 12 mois pour la fourniture et le transport, sur demande, de béton pré mélangé et de remblai sans retrait;
- 2- d'accorder à Lafarge Canada inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public 12-11974 et au tableau de prix reçus joint au rapport du directeur;
- 3- d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des arrondissements, et ce, au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1125331001

---

**CE12 0413**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense de 504 500,98 \$, taxes incluses, pour la reconstruction de trottoirs dans différentes rues de la Ville de Montréal, comprenant tous les frais incidents, incluant les services professionnels de contrôle qualitatif des matériaux et expertises, le cas échéant;
- 2- d'accorder à Mivela Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, au prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 492 875,98 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 1226;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1110773003

---

**CE12 0414**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 95 000 \$ à l'Institut de recherche en biologie végétale afin de maintenir le partenariat entre la Ville de Montréal et l'Université de Montréal relativement au financement des activités de l'Institut de recherche en biologie végétale, pour l'année 2012;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1122912001

---

**CE12 0415**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 375 000 \$, aux trois organismes ci-après désignés, dans le cadre de l'Entente administrative de développement social et de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à même le budget régulier de la Direction de la diversité sociale, pour le projet, la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux :

ORGANISME	PROJET et PÉRIODE	MONTANT (\$)
Les Oeuvres de la Maison du Père	<i>Lutte à l'itinérance et soutien à la réinsertion</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012	125 000
Mission Old Brewery	<i>Accueil, référence, accompagnement et suivi des personnes itinérantes</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012	125 000
Mission Bon Accueil	<i>Soutien à la lutte contre l'exclusion sociale et à la prévention de l'itinérance</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 2012 au 31 décembre 2012	125 000

- 2- d'approuver les trois projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1122586001

---

**CE12 0416**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier annuel de 40 000 \$ à Diversité artistique Montréal (DAM), afin de poursuivre le partenariat triennal entrepris en 2008, pour une période d'un an, dans le cadre de l'Entente sur le développement culturel entre le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et la Ville de Montréal;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1124248004

---

**CE12 0417**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder un soutien financier spécial non récurrent de 5 000 \$ au Réseau pour un Québec famille pour le lancement de la Semaine québécoise des familles qui aura lieu du 13 au 20 mai 2012;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versements de ce soutien financier;
- 3- d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1125917001

---

**CE12 0418**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accepter, en vertu de l'article 33 de la Charte de la Ville de Montréal, de madame et messieurs Christiane, Luc et Pierre de Tonnancour, les héritiers donateurs de feu monsieur Jacques de Tonnancour, une collection de 10 400 photos entomologiques, animalières et naturalistes d'une valeur totale établie à 42 633,33 \$, par des évaluateurs externes;
- 2- d'approuver le projet de convention entre la Ville et ces personnes établissant les conditions et modalités de délivrance de cette donation;
- 3- d'autoriser l'émission, par le Service des finances, de reçus officiels pour fins d'impôts à madame et messieurs Christiane, Luc et Pierre de Tonnancour pour un montant de 14 211,11 \$ chacun, conformément aux règles fiscales applicables.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1112727001

---

**CE12 0419**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accepter la demande de l'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve pour assurer la gestion globale du projet de relocalisation sur le territoire de l'arrondissement de la cour de voirie Honoré-Beaugrand au complexe Dickson et la vente à son juste prix du terrain afin d'en assurer le développement selon les critères de développement approuvés par l'arrondissement, conformément à l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal;
- 2- de confier la réalisation du mandat à la Direction des stratégies et transactions immobilières ainsi que la préparation d'un plan d'affaires de l'ensemble du projet.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1113370002

---

**CE12 0420**

Vu la résolution CA12 12061 du conseil d'arrondissement d'Anjou en date du 6 mars 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Carole Laforest, présidente de la firme Carole Laforest Conseil inc., à titre de membre du conseil d'administration du Centre local de développement (CLD) d'Anjou provenant du milieu des affaires et/ou de la Commission scolaire, pour la période du 15 décembre 2011 au 31 mars 2012, en remplacement de M. Enrique Rosano.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1121597002

---

**CE12 0421**

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

de nommer Mme Manon Blanchette, à titre de membre du conseil d'administration du Conseil des arts de Montréal pour un premier mandat de trois ans, en remplacement de Mme Gaétane Verna.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1124320002

---

**CE12 0422**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser une dépense au montant de 80 000 \$, taxes incluses, pour la rétention de services professionnels pour une étude géotechnique et de caractérisation environnementale dans le cadre d'un projet de construction d'un centre de soccer au Complexe environnemental de Saint-Michel, conformément à l'entente-cadre intervenue entre la Ville de Montréal et la firme Les Services Exp inc. (CE12 0117);
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.007 1123855001

---

**CE12 0423**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser un financement par le Fonds Énergie d'une somme maximale de 300 000 \$ pour le projet de mise à niveau de l'aréna Doug-Harvey;
- 2- d'autoriser les virements de crédits requis et de les imputer conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.008 1123942008

---

**CE12 0424**

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des affaires juridiques et de l'évaluation foncière à interjeter appel de la décision de la cour municipale rendue le 9 mars 2012 par l'honorable Denis Laliberté, j.c.m., dans le dossier opposant la Ville de Montréal à l'Agence Métropolitaine de Transport.

Adopté à l'unanimité.

30.009 1124184002

---

**CE12 0425**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, à la demande du Festival de la Santé inc., la tenue de l'événement « Marathon Oasis de Montréal », le 23 septembre 2012, de 4 h 45 à 15 h 15;
- 2- d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joint au dossier décisionnel, la fermeture des rues dans les arrondissements de Ville-Marie, Le Plateau-Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie et de Villeray–St-Michel–Parc-Extension;
- 3- d'édicter, en vertu de l'article 7 du Règlement sur la propreté et sur la protection du domaine public et du mobilier urbain (R.R.V.M. P-12.2), l'ordonnance no 24 jointe à la présente résolution et identifiée par la greffière adjointe, permettant le traçage d'une ligne bleue sur tout le parcours.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1121005002

---

**CE12 0426**

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'autoriser, dans le cadre de la Féria du vélo de Montréal, la tenue de l'événement « Un Tour la Nuit » le 1<sup>er</sup> juin 2012, de 19 h 30 à 24 h;
- 2- d'autoriser, selon le parcours et l'horaire joints au dossier décisionnel, la fermeture des rues dans les arrondissements du Plateau-Mont-Royal, de Rosemont–La Petite-Patrie, de Villeray–St-Michel–Parc-Extension et d'Ahuntsic-Cartierville.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1121005001

---

**CE12 0427**

Vu la résolution CA12 090073 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 5 mars 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1114039008

---

**CE12 0428**

Vu la résolution CA12 090074 du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville en date du 5 mars 2012;

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et adoption de projet, le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la démolition et l'occupation de plusieurs immeubles résidentiels multifamiliaux sur le lot 3 353 616 du cadastre du Québec » et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure.

de recommander au conseil municipal :

d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement autorisant la construction, la démolition et l'occupation de plusieurs immeubles résidentiels multifamiliaux sur le lot 3 353 616 du cadastre du Québec » et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal pour qu'il tienne l'assemblée publique prévue conformément à la loi.

Adopté à l'unanimité.

40.004 1091333131

---

**CE12 0429**

Vu la résolution CA12 22 0080 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 6 mars 2012;

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

d'adopter, sans changement, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin de remplacer l'affectation « Secteur d'emplois » par l'affectation « Secteur mixte » et d'autoriser une hauteur maximale de 44 mètres sur le site délimité par la rue Basin, la rue des Seigneurs, le Parc du canal de Lachine et la limite ouest des lots 1 573 210 et 1 573 212 - 50, rue des Seigneurs.

Adopté à l'unanimité.

40.005 1113823008

---

**CE12 0430**

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport annuel 2011 du Musée de Lachine.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1121415009

---

**Levée de la séance à 11 h 47**

70.001

---

Les résolutions CE12 0399 à CE12 0430 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Michael Applebaum  
Président du comité exécutif

---

Colette Fraser  
Greffière adjointe